

Lausanne, le 7 décembre 1872

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 décembre 1872.

Nous trouvons dans les journaux de 1797 d'intéressants détails sur le passage de Bonaparte en Suisse, alors qu'il se rendait au congrès de Rastadt, vers la fin de novembre de la même année. Ce qu'on va lire peut donner une idée des impressions diverses que la présence du premier consul produisit au sein de nos populations. Les hommes qui avaient embrassé les idées nouvelles que la Révolution française venait de jeter dans le monde, les Vaudois, qui attendaient avec impatience l'émancipation de leur patrie, voyaient en Bonaparte un libérateur et étaient au comble de la joie. Les partisans de Berne, au contraire, redoutaient l'intervention du grand homme et usaient de tous les moyens pour l'éviter.

« Bonaparte a trompé l'attente des oligarques suisses, en traversant rapidement leur pays. Ceux de Berne, que dirigeaient en ce moment MM. Steiger, Haller et consorts, s'étaient même flattés de lui faire oublier, à force d'honneurs et de prévenances, la noirceur de leurs trahisons et les trames ourdies en dernier lieu contre la République française. Pour parvenir à leurs fins, ils ont fait préparer des relais sur toute la route, arrangé des fêtes et envoyé des hommes sûrs à sa rencontre, jusqu'à la frontière, afin de le cerner, tellement que nul individu de la caste sujette ne pût parvenir jusqu'à sa personne, et le prier de vouloir bien rendre au pays de Vaud le même service qu'à la Valteline, que le général Bonaparte venait de soustraire à la pesante domination des ligués grises.

» Rien ne prouve mieux le machiavélisme des Bernois que le choix des hommes chargés de cette mission. C'était le lieutenant-colonel Arpaud, commandant du cordon de troupes bernoises, qui surveillait la frontière, signalé tant de fois, et toujours en vain, comme l'agent principal de l'Anglais Wickam et des contre-révolutionnaires; c'était le patricien de Rodt, bailli de Nyon, et le plus obstiné des oligarques, ennemi juré de la République française, dont le fantôme égara plusieurs fois sa raison, au point de lui faire croire qu'elle voulait à tout prix se défaire de lui; c'était enfin le banneret Fischer, ancien président de cet affreux tribunal qui proscrivit en 1791 et 92 tant de patriotes vaudois. Il fallait certes une grande impudence pour députer au héros et au libérateur de l'Italie de tels hommes et surtout ce Fischer, qui dénonçait, dans ses dis-

cours officiels, les principes de la Constitution française comme subversifs de la religion, des mœurs et de l'autorité des gouvernements légitimes.

» La sagacité de Bonaparte a démêlé la fausseté de ces caresses et de ces prévenances. Loin de se laisser entraîner par les Dalila au teint de lis et de roses qu'on avait rassemblées à Berne, il a traversé cette ville et celle de Soleure comme si elles eussent été des Babylones modernes (nous adoucissons les expressions plus crues du Vaudois qui écrivait ces lignes à la *Décade* ou l'*Ami des lois* (du 12 frimaire an V).

» Le 2 frimaire, Bonaparte s'arrêta à Rolle, patrie de son infortuné frère d'armes le général Laharpe, condamné à mort par contumace et dépouillé de ses biens. L'affluence des habitants sur la route et leurs cris de joie l'accompagnèrent jusqu'à Lausanne, qui s'illumina à son arrivée. L'allégresse éclatait de toutes parts, les cris de vive la République française! vive son invincible général et ses braves armées! à bas les mouchards et les tyrans! à bas les ours! retentissaient dans toutes les rues. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette réception, qui sont bien connus. Disons seulement qu'au retour de Bonaparte à Paris, à la suite de conciliabules des patriotes suisses qui y avaient trouvé un refuge et auxquels il prit part, l'invasion de la Suisse fut décidée par le Directoire, et qu'elle eut lieu quelques semaines plus tard. »



Les Poètes et les Philosophes sur leur lit de mort.

I. Temps modernes.

Rabelais paraît être mort à la fois en chrétien et en philosophe, raconte Barré. Il reçut humblement le viatique, et ne put cependant s'empêcher de dire qu'on lui graissait les bottes pour un grand voyage. Il laissa sous scellé cette manière de testament: « Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup; je donne le reste aux pauvres. » — On lui attribue deux mots qui sont bien dans son caractère: « Je vais chercher un grand peut-être; » et enfin, avec un grand éclat de rire: « Tirez le rideau, la farce est jouée. » — Il mourut en 1533.

La mort du *Tasse* (1595) est plus triste. Lorsque, la veille de son couronnement à Rome, il sentit la fin s'approcher, il pria instamment le cardinal Aldobrandini d'acheter et d'anéantir tous les exem-